



Les conseillers d'orientation, pompiers de la crise sanitaire et de la réforme du lycée

Les psychologues de l'éducation nationale reçoivent dans leurs bureaux de nombreux jeunes déboussolés par la réforme du lycée et l'impact de la crise sanitaire. Surtout ne les appelez plus « conseillers d'orientation-psychologue » ou « copsy », mais « psychologues de l'éducation nationale ». Les psyEN « EDO » (pour « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ») qui accompagnent les élèves du second degré, ne manquent pas de rappeler que, depuis 2017, l'approche psychologique est passée symboliquement au premier plan de leurs actions dans les établissements scolaires et les centres d'information et d'orientation (CIO).

Or, de psychologie à l'école il y a plus que jamais besoin ces derniers temps. En dépit de leur faible nombre, environ 3 600, soit un conseiller pour 1 500 élèves, et leurs multiples missions (orientation mais aussi bien-être des jeunes, inclusion des élèves handicapés, décrochage scolaire, violence, etc.), ces professionnels reçoivent, souvent en dernier recours, les nombreux élèves de terminale angoissés par les incertitudes de cette période exceptionnelle.

Questions existentielles

Crise sanitaire, réforme du lycée, nouveau baccalauréat, procédure Parcoursup pas encore totalement entrée dans les mœurs... « Tout se cumule cette année pour les jeunes de terminale. Résultat : certains sont totalement bloqués, n'arrivent pas à se projeter dans le futur. Beaucoup pleurent dans notre bureau », raconte Lydia Stupar-Deyrem, psyEN à Fécamp (Seine-Maritime), qui explique n'avoir « jamais vu autant d'élèves anxieux » quand à leur orientation depuis près de vingt ans qu'elle fait ce métier. Aux incertitudes de la réforme du lycée qu'ils étreignent s'ajoutent celles du calendrier et des modalités d'organisation du nouveau baccalauréat, sans cesse mouvants. Le 24 décembre 2020, encore, une ordonnance actait le fait que l'examen puisse être modifié jusqu'à quinze jours avant le début des épreuves en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

« Ils paniquent. Tout le monde leur dit : “Ne vous tracassez pas, vous êtes tous dans la même situation”, commente la psychologue. Mais le bac garde individuellement une symbolique forte, et l'orientation est par définition une démarche très intime qui pose déjà, en temps normal, des questions existentielles pour ces jeunes... » D'où l'intérêt, à côté de l'action des équipes éducatives, de la « psychologie de l'orientation » et de son « approche globale » des élèves, plaide Lydia Stupar-Deyrem.

« Nous tentons de les aider à se projeter dans une voie de formation plutôt que dans un métier ». Jaime Sousa, psyEN à Langon

Partant parfois de questions très pratiques sur les filières du supérieur, les « conseillers d'orientation » s'attachent à « reformuler » avec l'élève ses interrogations ou peurs « pour voir ce qu'elles disent en termes de rapport aux études, à l'avenir, à son parcours scolaire, à ses envies ou celles de sa famille... », complète Jaime Sousa, psyEN au CIO de Langon, dans l'académie de Bordeaux. Autant de sujets sur lesquels la crise sanitaire, mais aussi sociale et économique, a pu rebattre les cartes.

Dans ce contexte, « l'injonction » à se projeter dans un métier en particulier, « toujours difficile pour des élèves de terminale », est encore plus anxiogène qu'habituellement : « Nous les amenons donc à se questionner sur leur affinité pour une discipline, une curiosité intellectuelle pour certains savoirs, leurs autres centres d'intérêt en dehors de l'école, afin de les aider à se projeter dans une voie de formation plutôt que dans un métier », ajoute le psyEN.

Accompagnement des enseignants

Reste ensuite à les aider à viser les bonnes formations et à faire le tri dans la masse impressionnante d'informations – et de publicités – que les jeunes et leur famille ont pu trouver,

seuls sur Internet, faute de salons d'orientation et de journées portes ouvertes cette année. Ils ont besoin d'accompagnement pour « décrypter et lire entre les lignes », complète Florence Valès, elle aussi psyEN au CIO de Langon.

Selon elle, la réforme du lycée a clairement « ouvert les possibles » pour les élèves, en mettant fin aux séries S, L et ES de la voie générale au profit de spécialités au choix, trois en première, puis deux en terminale. « Ils nous demandent moins qu'avant quelles sont les “voies royales” à suivre, car celles-ci sont moins tracées que par le passé. Ce qui est une bonne chose car cela peut favoriser les parcours atypiques », explique-t-elle.

L'évolution serait donc positive, mais « source nouvelle de déstabilisation pour les jeunes et leurs familles, souligne Sylvie Amici, psychologue de l'éducation nationale à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Les enseignants nous les envoient car ils ne savent pas non plus précisément comment seront prises en compte dans le supérieur les doublettes de spécialités qui sortent de l'ordinaire (math-arts plastiques sciences de l'ingénieur-sciences économiques et sociale) ou bien s'inquiètent de l'abandon d'une spécialité importante au vu du projet du jeune ».

Dans un rapport de février 2020, 85 % des professeurs principaux déclaraient « n'avoir encore reçu aucune formation spécifique pour exercer leur mission d'orientation »

Les psyEN accompagnent donc aussi beaucoup en ce moment les enseignants « qui, en plus d'avoir fort à faire avec les difficultés de l'enseignement à distance, des demi-groupes au lycée, des changements réguliers de calendrier, etc., ont besoin de conseils quant à leur propre mission d'orientation des élèves », ajoute celle qui est aussi présidente de l'association Apsyen, qui regroupe les professionnels du secteur. Car la réforme du lycée fait en théorie des enseignants et chefs d'établissement les principaux acteurs de l'orientation des jeunes, avec notamment la désignation de deux professeurs principaux par classe pour aider les élèves et leurs familles à faire face aux affres de Parcoursup.

Mais dans un rapport de la Cour des comptes de février 2020, des professeurs principaux déclaraient « n'avoir reçu aucune formation spécifique pour exercer leur mission d'orientation, qu'il s'agisse de formation initiale ou continue », et 24 % que l'orientation ne faisait pas partie de leurs attributions... Quant aux 54 heures annuelles consacrées à l'orientation que prévoyait initialement la réforme du lycée, elles « ne sont plus inscrites dans la nouvelle grille horaire des enseignements », ce qui oblige les établissements à « arbitrer entre l'orientation, les enseignements optionnels ou encore les dédoublements », regrettait la Cour des comptes.

« Incohérences de la politique d'orientation »

La réforme du lycée et la multiplicité des parcours et spécialités selon les élèves « ont fait exploser le groupe classe, ce qui rend difficile cette nouvelle mission d'orientation des enseignants, car ils connaissent moins bien les élèves », déplore Jérôme Martin, professeur d'histoire-géographie, docteur en histoire contemporaine et auteur de *La Naissance de l'orientation professionnelle en France (1900-1940)*. Aux origines de la profession de conseiller d'orientation (L'Harmattan, 2020). « Outre leur approche psychologique nécessaire en ces temps de crise, les psyEn font donc office de pompiers des incohérences de la politique d'orientation... », résume-t-il.

Même constat du côté du chercheur Paul Lehner, qui signait il y a un an *Les Conseillers d'orientation, un métier impossible* (PUF, 2020) : « L'absence de pilotage et de doctrine clairs en matière d'orientation est une constante de l'histoire de l'école et des conseillers d'orientation », explique-t-il. Alors que leur métier tend à glisser depuis une vingtaine d'années vers des missions de psychologie et de bien-être à l'école, « on continue à faire appel à eux par défaut pour l'orientation, car ils sont les seuls à être formés en la matière », précise le chercheur. Un rôle « d'urgentiste » pour des professionnels qui n'ont jamais réussi à occuper une place stable dans l'école, et en ont souvent pâti en termes d'image.

Cet article paraît dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au « Monde », vous pouvez vous inscrire à cette lettre hebdomadaire en suivant ce lien

Séverin Graveleau